

# Licence Sciences de la terre et environnement

Rapport Hcéres

## ▶ To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sciences de la terre et environnement. 2010, Université de Cergy-Pontoise - UCP. hceres-02037039

# HAL Id: hceres-02037039 https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037039v1

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université: UNIVERSITE DE CERGY-PONTOISE

N° demande: S3100017251

Domaine: SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE

Mention: SCIENCES DE LA TERRE ET ENVIRONNEMENT

#### Appréciation générale :

La mention Sciences de la Terre et Environnement est une formation généraliste qui vise à couvrir l'ensemble du champ disciplinaire des géosciences et de l'environnement. Les trois premiers semestres sont communs avec le parcours Physique-Chimie jusqu'à la L3 qui ne compte que des UE de Sciences de la Terre. La spécialisation en géosciences se fait progressivement au cours des semestres. Le dossier est relativement incomplet, notamment en ce qui concerne l'évaluation des enseignements, l'analyse des flux ou encore la description des compétences acquises dans les UE.

### Les points les plus forts :

- Bonne progression scientifique depuis le début de la L1 avec de nombreux cours généraux (physique, chimie...) jusqu'à la L3 spécifiquement géosciences.
- 2-Bonnes procédures de lutte contre l'échec.
- 3- Stage d'un mois en S5.

#### Les points les plus faibles :

- Pas d'analyse précise des étudiants à la sortie du cursus.
- Pas d'évaluation des enseignements.
- Ouverture internationale limitée (ERASMUS...).

#### Recommandations:

Il conviendrait d'analyser la population étudiante et son devenir à la sortie de la formation.

Il serait souhaitable de décrire chaque UE en termes de compétences et de développer l'aide au pilotage de la formation.

Il serait également judicieux d'encourager la mobilité internationale et de simplifier les procédures de compensation des notes (notamment la règle qui permet à un étudiant de valider une UE sans tenir compte du contrôle continu).

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.